CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E8048** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2027**

ÉDITÉ LE 16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989

Raison sociale : VEYRAC CARRELAGE

Forme juridique : SAS

Capital : 30 000

6 RUE DES CAZALS
ZA LES AMOURALS II
12450 LUC-LA-PRIMAUBE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ

Siret : 349 939 165 00024

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 8300803

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145365394

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145365394

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 05 65 68 60 45 **Fax :** 05 65 68 05 96

Portable : 06 43 41 36 04

Responsabilité légale :
VEYRAC DAVID PRÉSIDENT / VEYRAC FRANCIS, HENRI, ANDRE, RAYMOND DIRECTEUR GÉNÉRAL / VEYRAC JULIEN, LUCIEN, FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@veyrac-carrelage.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 525 298 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	17	19/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 16/09/2026 16:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E8048** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2027**

ÉDITÉ LE **16/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1989
Forme juridique : SAS

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ

Siret : **349 939 165 00024**
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 8300803

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145365394

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145365394

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **VEYRAC CARRELAGE**

6 RUE DES CAZALS
ZA LES AMOURALS II
12450 LUC-LA-PRIMAUBE

Téléphone : 05 65 68 60 45 **Fax :** 05 65 68 05 96
Portable : 06 43 41 36 04

Site Internet :
E-mail : contact@veyrac-carrelage.fr

Responsabilité légale :
VEYRAC DAVID PRÉSIDENT / VEYRAC FRANCIS, HENRI, ANDRE, RAYMOND DIRECTEUR GÉNÉRAL / VEYRAC JULIEN, LUCIEN, FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée) Mention RGE	19/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 16/09/2026 16:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.